

Les règles de l'urbanisme - niv II

FAL09B - 1 JOUR (7H)

SESSIONS EN 2010 :

à Paris :

11 mars

10 décembre

PROFILS STAGIAIRES :

Elus locaux, agents des services urbanisme, aménagement et cadre de vie au sein des collectivités territoriales, toute personne chargée d'appliquer les règles du droit de l'urbanisme

ANIMATEUR(S) :

juriste et consultant en urbanisme

PRIX : 360 €net

(déjeuner compris)

OBJECTIFS :

Transmettre aux élus et agents les informations nécessaires à l'élaboration d'une politique d'urbanisme et d'habitat.

PROGRAMME :

Les documents de planification

Le SCOT

Le PLU

Les cartes communales

Les documents liés aux villes historiques : plan de sauvegarde et de mise en valeur et zones de protection du patrimoine urbain et paysager

Les actes et autorisations d'urbanisme

Les permis

Les déclarations

Les outils de maîtrise foncière

L'expropriation

Les droits de préemption

Les achats à l'amiable

Les biens vacants et sans maître

L'aménagement

Les ZAC

Les lotissements

Les autres techniques d'aménagement

Le financement de l'aménagement

Le logement

La politique nationale

Le droit au logement opposable - DALO

Le rôle des collectivités territoriales en matière de logement

Le logement social

COMPETENCES VISEES :

Appliquer les textes liés à l'urbanisme dans une collectivité ou un établissement public

Fiche d'inscription

Nom : Prénom :

Adresse :
.....

Code postal : Ville :

Téléphone : Télécopie : Email :

Mandat :

Taille de la collectivité :

Nom et adresse de la collectivité locale où sera adressée la convention de formation et la facture :
.....
.....
.....

Je demande mon inscription au(x) module(s) de formation :

Il se déroulera le 2010

Fait à : Le,

Signature :

Nos modules de formation bénéficient des dispositions de la Loi du 3 février 1992
qui prévoit la prise en charge par la collectivité locale du congé de formation pour chaque élu.